

INFORMATIONS SUR LE VISA D'ENTREE

- Sont exemptés de visa d'entrée au Mali, les ressortissants d'un pays membre de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest – CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cape Vert, Côte D'ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone Togo), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine – UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), de la Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et du Cameroun.
- Le visa d'entrée au Mali peut être délivré par la représentation diplomatique du Mali (Ambassade et Consulat) dans les pays où elle existe. Veuillez demander une lettre d'invitation au Secrétariat de l'AFSTA pour compléter votre dossier de demande de visa.
- Le visa peut être délivré à l'aéroport international Senou à Bamako pour les délégués venant des pays qui n'ont pas de représentation diplomatique du Mali et qui ont besoin d'un visa d'entrée. Pour ce faire, les délégués sont priés d'envoyer les documents suivants au Comité National d'Organisation (CNO) du Congrès 2010 par courrier électronique en version scannée à senghor@afsta.org avec une copie à afsta@afsta.org:
- Copie de la première page du passeport (où la photo se trouve). Le passeport doit être valide au moins pour 3 mois après votre retour de Bamako.
- Un formulaire de demande ([cliquer ici pour obtenir ce formulaire](#)) dûment rempli

Dès réception de ces documents ci-dessus, le CNO enverra aux délégués une lettre d'attestation de visa pour qu'ils puissent s'embarquer dans l'avion. A leur arrivée à l'aéroport international de Senou, les délégués doivent amener avec eux les éléments suivants :

- Passeport valide au moins pour 3 mois après votre retour de Bamako
- Quatre (4) photos 4X4 en couleur
- 15200 FCFA (environ 34 US\$ ou 24 Euros) pour le droit de visa
- Carte de vaccination contre la fièvre jaune

Le visa sera délivré à l'aéroport international de Senou en présentant à l'autorité la lettre d'attestation de visa et les éléments ci-dessus.

Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest – Regional Office for West Africa
S/C Institut du Sahel (INSAH-CILSS)

PB : 1530 – Avenue de l'OUA – Porte 293 – Bamako (République du Mali)

☎ (+223-20) 23 40 67 / (+223-20) 22 30 43 – Fax (+223-20) 22 78 31

E-mail : senghor@afsta.org, senghor@insah.org, paul.senghor@gmail.com, ou administration@insah.org